



CNPTP

Commission Nationale Paritaire
Technique de Prévoyance
Convention collective nationale
de travail du 15 mars 1966

UNE VISION PARITAIRE DE VOTRE PRÉVOYANCE

HAUT DEGRÉ DE SOLIDARITÉ

UN FONDS DE SOLIDARITÉ
POUR LES SALARIÉS
ET LES STRUCTURES DE LA BRANCHE

PRÉVOYANCE

DE NOUVELLES PRESTATIONS

DANS VOTRE RÉGIME DE PRÉVOYANCE

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS !

LES ACTIONS DE PRÉVENTION POUR LES STRUCTURES



RISQUES
PROFESSIONNELS



RISQUES MUSCULO-
SQUELETTIQUES



RISQUES
PSYCHOSOCIAUX



PHÉNOMÈNES
VIOLENTS

LES PRESTATIONS POUR LES SALARIÉS



AIDANT
D'UN PROCHE
DÉPENDANT



ACCOMPAGNEMENT
AU RETOUR
À L'EMPLOI



TOUCHÉ PAR
UNE MALADIE
GRAVE



EN SITUATION
DE HANDICAP



BESOIN
D'UN SOUTIEN
PSYCHOLOGIQUE

PLATEFORME
TÉLÉPHONIQUE
24H/24 ET 7J/7
0 805 230 443

DES SOLUTIONS EXISTENT, UTILISEZ-LES !

Rendez-vous sur www.cnptp66.fr/hdsprevoyance

Ou contactez-nous : ccn66-demande@branche-hds.fr



nexem
employeurs, différemment